Octobre 2026

DOSSIER DE PRESSE



Le syndicat des métiers de service à votre service

studio POMMES

Paris le 20 octobre 2026

Communiqué de presse

L'UNSA FESSAD prend soin de celles* qui prennent soin de nous au quotidien

L'UNSA FESSAD, syndicat engagé aux côtés des salariées du particulier employeur, lance une campagne nationale en cette fin d'année 2026 pour sensibiliser les français à ce statut invisibilisé et se faire connaître auprès des travailleuses concernées.



**Nous avons fait le choix de féminiser l'intégralité des textes de ce dossier de presse, étant donné que 90% des salariées du particulier employeur sont des femmes.*



UN STATUT MÉCONNU ET PARFOIS MALMENÉ

“ Ça vous dérange pas de rester plus tard vendredi soir ? ”
“ On a laissé un peu de vaisselle de ce week-end dans l’évier, vous vous en occupez ? ”
“ Respecter un préavis ? Ah, non, certainement pas !”

Ça vous parait exagéré ? C'est pourtant **des phrases entendues par certaines salariées de la part de leur employeur.**
Ce sont des salariées du particulier employeur, c’est-à-dire des travailleuses employées directement par un particulier (et non par une entreprise) pour effectuer des tâches chez l’employeur et/ou dans le cadre de sa vie privée.
Par exemple : la garde d’enfants, le jardinage, le ménage, l’accompagnement de personnes âgées ou en situation de handicap, etc.
Ce statut concerne **1,2 million de personnes, indispensables au quotidien**. Pourtant, il reste bien méconnu. Par le grand public, certes, mais aussi par les personnes concernées.

L’UNSA FESSAD AU SERVICE DES MÉTIERS DE SERVICE DEPUIS 27 ANS

Pour ces **travailleuses isolées et souvent précaires**, pas facile de détecter une situation qui ne respecte pas leurs droits ou de se défendre face à un employeur qui abuse.
C’est à ce moment-là que l’UNSA FESSAD entre en jeu pour les épauler.
Ce syndicat national **soutient individuellement les travailleuses qui le souhaitent et défend le statut de salariées** du particulier employeur qui mérite plus de considération et de reconnaissance.
Négociations collectives, accompagnement individuel, défense des rémunérations, protection sociale, information et sensibilisation, font partie des missions que se donne le syndicat.

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE CES MILLIONS DE SALARIÉ.ES

Pour faire connaître ce statut auprès du grand public et le syndicat auprès des personnes concernées, l’UNSA FESSAD lance **une campagne de communication nationale**.



Le syndicat a choisi de jouer sur le double sens d’expressions françaises bien connues : “***être au bout du rouleau***”, “***être dans de beaux draps***”, etc. pour interpeller sur **les situations parfois aberrantes vécues par ces travailleuses de l’ombre.**
Le dispositif de communication comprend du display, un spot vidéo, du DOOH ou encore de l’audio digital.

Mais le climax de cette campagne est une activation prévue le 29 octobre 2026 à Châtelet-les-Halles.

Au programme : une structure de 2m x 2m réalisée sur mesure, 25 000 rouleaux de papiers toilettes vides et une question “Au bout du rouleau ?”.

Le statut de Salariée du Particulier Employeur - SPE

1,2 MILLION DE TRAVAILLEUSES EN FRANCE

Ce statut méconnu du grand public concerne pourtant 1,2 million de personnes.

Il désigne toutes personnes employées directement par un particulier (et non par une entreprise) - peut-être même par vous ? - pour réaliser des tâches à son domicile ou à titre privé, au service de sa vie personnelle ou familiale.

Leur situation est encadrée par le Code du travail et par la convention collective nationale des salariés du particulier employeur et de l'emploi à domicile (IDCC 3239).

11,5%
des ménages ont recours à l'emploi à domicile.

9,8 milliards d'euros
de masse salariale nette.

3,4 millions
de particuliers employeurs.

1,5 milliard
d'heures rémunérées.














UN STATUT FÉMININ,

85% de femmes*

15% d'hommes

99% pour les Assistantes maternelles
96% pour les Assistantes parentales
86% pour les Assistantes de vie
79% pour les Employées familiales

PORTÉ PAR DES MINORITÉS,

1 salariée sur 2
est âgée de 50 ans ou +.

Près d'1 salariée sur 4
est née à l'étranger
(*dont 34% en Europe*
et 43% en Afrique).

3 salariée sur 10
travaillent en parallèle dans
un autre secteur d'activité.

ET PRÉCAIRE.

La majorité des salariées travaillent auprès d'**au moins 2 employeurs**.

Salaires mensuels nets moyens en 2024**

483 €
Salariées déclarées au CESU

438 €
Assistantes parentales

1 533 €
Assistantes maternelles

**Chiffres issus du Rapport de branche 2026 par l'Observatoire de l'Emploi à Domicile & la Fepem*
***hors indemnités de CP et hors indemnités d'entretien pour les assistantes maternelles.*



Des métiers essentiels à nos quotidiens

ASSISTANTES MATERNELLES

ASSISTANTES PARENTALES

EMPLOYÉES FAMILIALES

ENSEIGNANTES PARTICULIERÈS

CUISINIÈRES À DOMICILE

BABYSITTERS

ASSISTANTES DE VIE

ASSISTANTES INFORMATIQUE

GOUVERNANTES À DOMICILE



Travailler pour un particulier, c'est exercer un vrai métier, avec des compétences, des responsabilités et des droits.

Ces salariées permettent aux parents de travailler, aux personnes âgées ou en situation de handicap de rester vivre chez elles et aux familles d'être accompagnées au quotidien. Leur travail est essentiel mais trop peu visible et pas assez reconnu.

TÉMOIGNAGES DE SALARIÉES DU PARTICULIER EMPLOYEUR

Séverine - Assistante maternelle depuis 2004



“J’accueillais un enfant depuis ses 6 mois. Au moment de sa scolarisation, la maman m’a demandé comment se passait la fin de contrat.
Je lui ai expliqué qu’il fallait une lettre de fin de contrat et qu’un préavis était à respecter.

À partir de là, son comportement a changé : elle venait de comprendre qu’elle devrait me rémunérer jusqu'à la fin de l’été, peu importe que l’enfant continue de venir ou non. La relation employeur-employée s’est dégradée.
Au départ, c’était des réflexions et des petits reproches tels que “*il a trop dormi hier*”; “*son pantalon était souillé*”, etc.

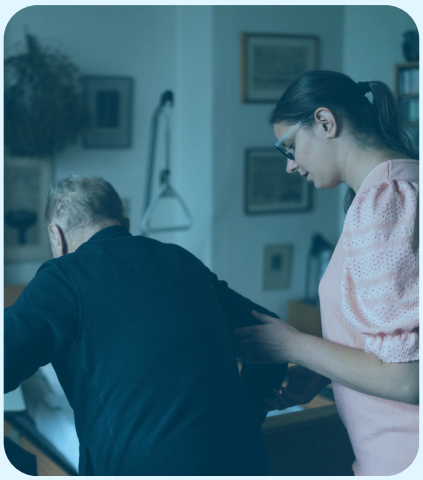
Puis du jour au lendemain j’ai été obligée de réclamer mon salaire, ce qui n’avait jamais été le cas jusque-là. La relation de confiance était brisée.

J’ai donc décidé de prendre contact avec le syndicat auquel j’appartiens, l’UNSA FESSAD, qui m’a écouté, a posé le mot *harcèlement* sur ma situation et m’a indiqué la marche à suivre. “

Myriam, secrétaire générale de l’UNSA SNAP SPE (assistante parentales et salariées du particulier employeur) nous partage des récits de syndiquées

Une assistante de vie virée du jour au lendemain.

“Un beau matin, l’employeur informe sa salariée que ce n’est plus la peine de revenir travailler. Aucune procédure n’est enclenchée alors même qu’un contrat avait été signé.
La salariée se retrouve alors sans emploi et ne sait pas comment s’y prendre pour obtenir ce qui lui est dû. D’autant que l’absence de document complexifie les démarches auprès de France Travail.”



Une autre démunie face au décès de son employeur.

“Pour les assistantes de vie auprès de personnes âgées ou vulnérables, le décès est une composante du métier.
Pour cette syndiquée de l’UNSA, le décès de son employeur a été une double tragédie car les potentiels ayants droits ont refusés la succession. Pendant 6 (longs) mois personne ne lui a versé son solde de tout compte et ne lui a remis les documents de fin de contrat.”



Une assistante parentale victime d’abus.

Tous les lundis, une assistante parentale constate en arrivant chez ses employeurs que la vaisselle de la veille (voire du week-end) est toujours dans l’évier.
À plusieurs reprises, elle ose leur demander de cesser cette mauvaise habitude qui lui rajoute du travail ne faisant pas partie de ses prérogatives.
Voyant qu’elle n’est pas entendue, elle emploie les grands moyens et décide de ne plus laver la vaisselle qu’elle utilise la semaine pendant ses journées de travail.
Bingo ! Cet acte de rébellion courageux les a enfin convaincus de faire leur vaisselle du week-end.

Nancy - Assistante maternelle depuis 21 ans

42 ans - une trentaine d'enfants accueillis - Manche (50)



"J'ai longtemps travaillé en crèche familiale. Ce qui me plaisait, c'était d'appartenir à un collectif pluridisciplinaire et de pouvoir bénéficier de formations continues. Mais j'ai décidé d'arrêter en raison d'une rémunération insuffisante.

Depuis quatre ans, j'exerce donc en tant qu'assistante maternelle à mon domicile. Ce que j'apprécie dans ce statut, c'est le lien unique que je crée avec les enfants et leurs familles. En revanche, au-delà des contraintes administratives, je rencontre des difficultés face aux attentes des familles en matière d'éducation, qui évoluent constamment.

Il arrive aussi que des familles portent des accusations auprès de la PMI (*Protection maternelle et infantile)*, sans que notre parole soit suffisamment entendue. Dans ces situations, on peut se sentir infantilisées, alors même que nous sommes des professionnelles de la petite enfance.

L'isolement est également une difficulté importante de notre métier. Il peut nous conduire à mettre notre santé en danger, par exemple en continuant à travailler plutôt que de demander aux familles de trouver une solution de garde alternative. Prendre un arrêt maladie, c'est compliqué.

Pourtant, notre rôle est essentiel : on accompagne les enfants dans leurs premières années et on contribue, aux côtés de leurs parents, à l'éducation des adultes de demain. Je pense qu'on mériterait une meilleure rémunération, plus de reconnaissance et de confiance et des meilleures conditions de travail."

Mélanie - Assistante parentale depuis + de 20 ans

43 ans - entre 20 et 25 enfants accompagnés - Paris 20 (75)



"Être assistante parentale, c'est une grande responsabilité. C'est un métier fondé sur l'amour, la confiance et l'autonomie, qui demande de s'adapter aux besoins des enfants et des familles. Lorsque l'on travaille pour plusieurs employeurs, il faut aussi réussir à concilier les attentes de chacun.

La rémunération, les négociations avec les familles ou encore la prise en charge des repas sont autant de sujets qui doivent souvent se régler au cas par cas. Par exemple, lorsqu'un nouvel enfant rejoint la garde, aucune augmentation de salaire n'est automatiquement prévue : on doit négocier avec les familles, pour obtenir seulement 250 € supplémentaires.

J'ai découvert le syndicalisme le jour où je suis tombée malade et que mon employeur a refusé de me payer. Depuis, j'informe les familles dès le début de notre relation professionnelle que je suis syndiquée. Comme ça, elles savent que je connais mes droits et que je peux être accompagnée pour les faire respecter.

Je conseille à toutes les salariées du particulier employeur de se syndiquer avant même de signer leur premier contrat. C'est essentiel pour connaître ses droits, être soutenue en cas de difficulté et ne pas se retrouver seule face à son employeur."



Tatiana - Assistante de vie depuis 2022

38 ans - arrivée en France en 2019



“J’ai accompagné une personne pendant 2 ans, jusqu’à son décès, puis j’ai été embauchée par sa sœur. Une relation douce et de confiance s’est installée, mais les conditions de travail restent difficiles.
Je manque de matériel adapté, ça peut être dangereux en cas de malaise, et mon employeuse refuse que je suive une formation, car elle a trop besoin de moi.

Mes horaires contractuelles ne sont pas toujours respectés : on me demande régulièrement de venir plus tôt ou de rester plus tard. J’ai également travaillé sept mois sans être déclarée. Si cette situation a depuis été régularisée, je n’ai toujours pas reçu le solde de tout compte de mon précédent emploi, plus d’un an après le décès de la personne accompagnée.

Avec nos employeurs, on accepte parfois des choses que l’on ne devrait pas, pour éviter les conflits. C’est ce qui m’a poussée à contacter une organisation syndicale. Aujourd’hui, je me sens isolée et fatiguée, notamment par le travail de nuit. J’ai besoin d’être accompagnée pour faire respecter mes droits et exercer mon métier dans de bonnes conditions.”





L'UNSA FESSAD

UN SYNDICAT NATIONAL SOLIDE

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) est une organisation syndicale nationale créée en 1993.

Elle rassemble plusieurs syndicats et fédérations couvrant différents secteurs professionnels (transports, industrie, services, fonctions publiques, etc.)

La Fédération des Syndicats de Services, Activités diverses, tertiaires et connexes (UNSA FESSAD) est l'une de ces fédérations.

Elle intervient dans différents secteurs dont les services à la personne. Elle représente notamment les salariées du particulier employeur (assistantes maternelles et familiales, professionnelles de l'aide à domicile, jardinières, etc.)

L'UNSA FESSAD défend un syndicalisme réformiste, indépendant de toute affiliation politique et fondé sur le dialogue social.







Services à la Personne







Aziz MEKKAOUI - Secrétaire Général

“Tous nos délégués sont issus du terrain et y retournent chaque semaine pour rester au plus près des considérations réelles des SPE.

Nous connaissons la réalité des horaires parfois difficiles, des déplacements, de la charge de travail et du flou juridique qui questionne souvent.

Notre rôle est d’informer, conseiller et défendre lorsque cela est nécessaire.
Et parce que chaque situation est différente, nous privilégions une relation de proximité et une écoute attentive.”

UNE ACTION RÉELLE ET ORGANISÉE

autour de 3 axes prioritaires

- **Défendre les droits des salariées et les accompagner dans leurs démarches.**
- **Améliorer les conditions de travail, les rémunérations et les protections sociales.**
- **Faire reconnaître les métiers des services, leurs compétences et leur rôle dans la société.**

La fédération accorde une attention particulière aux salariées isolées, notamment celles et ceux qui travaillent au domicile de particuliers et disposent de peu de possibilités d’échange avec des collègues.

DES DÉLÉGUÉS INVESTIS POUR LEURS SYNDIQUÉES

avec plusieurs champs d’intervention

Négociations collectives
Participation au dialogue social et aux négociations de branche pour faire évoluer les droits des salariées.

Accompagnement individuel
Information sur les droits et soutien en cas de difficultés avec un employeur.

Défense des rémunérations
Négociation des minima salariaux et suivi des évolutions de salaire.

Protection sociale
Défense et amélioration des dispositifs de protection des salariées.

Information et sensibilisation
Actions pour mieux faire connaître les métiers, les conditions de travail et les droits des professionnelles.

UNE PREMIÈRE CAMPAGNE NATIONALE

D'ENVERGURE POUR DONNER DE LA VOIX AUX SPE

Elles sont **des millions**, elles font parties de notre quotidien pourtant **on ne les voit pas, on ne les entend pas.**
Avec cette campagne l'UNSA FESSAD veut **rendre visible** les salariées du particulier employeur auprès de tous les français et veut (re)dire à ces travailleuses qu'eux, **les écoutent et les défend**.





Comme l'explique Lisa Chauvineau, Responsable Communication de l'UNSA FESSAD et Directrice de Création de la campagne, l'intention avec cette campagne c'est de **rendre visible l'invisible :**

"On a détourné des expressions françaises pour capitaliser sur leur double sens.
L'idée c'est de montrer le lien entre les métiers de ces travailleuses et les conséquences qu'elles ont parfois sur leur vie."

Depuis le 15 octobre, un film de 30 secondes est diffusé en digital - en organique et en paid. Il détourne l'expression "*être dans de beaux draps*", et qui prend sa source dans un vrai témoignage d'une aide à domicile syndiquée de l'UNSA FESSAD à qui les employeurs ont offerts de jolis draps pour faire passer la pilule du retard de versement de son salaire.



Un spot audio a également été enregistré pour pointer du doigt la difficulté que peut représenter le fait d'avoir plusieurs employeurs, et plusieurs lieux de travail. Avec comme accroche : "**on ne passe pas par 4 chemins pour celles qui ont 3 boulots à l'autre bout de la ville**".

Des visuels sont visibles en DOOH en Île-de-France avec le message suivant “**tu mérites un contrat aussi clean qu’un appartement après ton passage.“**
Et en display, vous pourrez également croiser des visuels signés “**on est aux petits soins pour ceux qui le sont toute la journée**”, diffusés sur des sites de cuisine, de décoration et d’actualité.



Enfin, en parallèle de ce dispositif, des créateurs de contenus prendront la parole au nom de l’UNSA FESSAD sur leur réseaux sociaux.
D’une part, des **créateurs engagés et militants** tels que Grande Bavardeuse, Regelegorila, Le Jeune Engagé, Laurène Lévy, Un homme en retard ou encore Les Galères qui vont pour une fois mettre en avant ces travailleuses de l’ombre.
Et d’autre part, des **influenceurs “lifestyle”** qui vont s’adresser directement à la cible des SPE pour lui présenter le syndicat comme étant son partenaire et son allié.



LE CLIMAX DE LA CAMPAGNE

25 000 rouleaux de papier toilettes vides à Châtelet-les-Halles

“Être au bout du rouleau “ : c’est cette expression populaire qui est le point de départ de cette activation évènementielle.

La traduction créative c’est **une structure en plexiglass de 2 x 2 mètres** remplie à travers laquelle les passants découvriront **25 000 rouleaux de papier toilette** vides entassés.
Ce cube sera posé devant la FNAC du centre commercial de Châtelet-les-Halles, au carrefour des entrées et sorties des nombreuses lignes de transport en commun qui desservent une grande partie de l’Île-de-France.

L’objectif de cette installation inédite et loufoque est d’**interpeller le grand public sur les conditions de travail difficiles et les droits parfois bafoués des salariées du particulier employeur**. L’occasion aussi pour les travailleuses concernées de venir à la rencontre des équipes de syndicats pour pouvoir leur poser toutes leurs questions.
Aussi, la convention collective simplifiée sera affichée sur un pilier du centre commercial pendant une semaine pour la rendre accessible à tous.

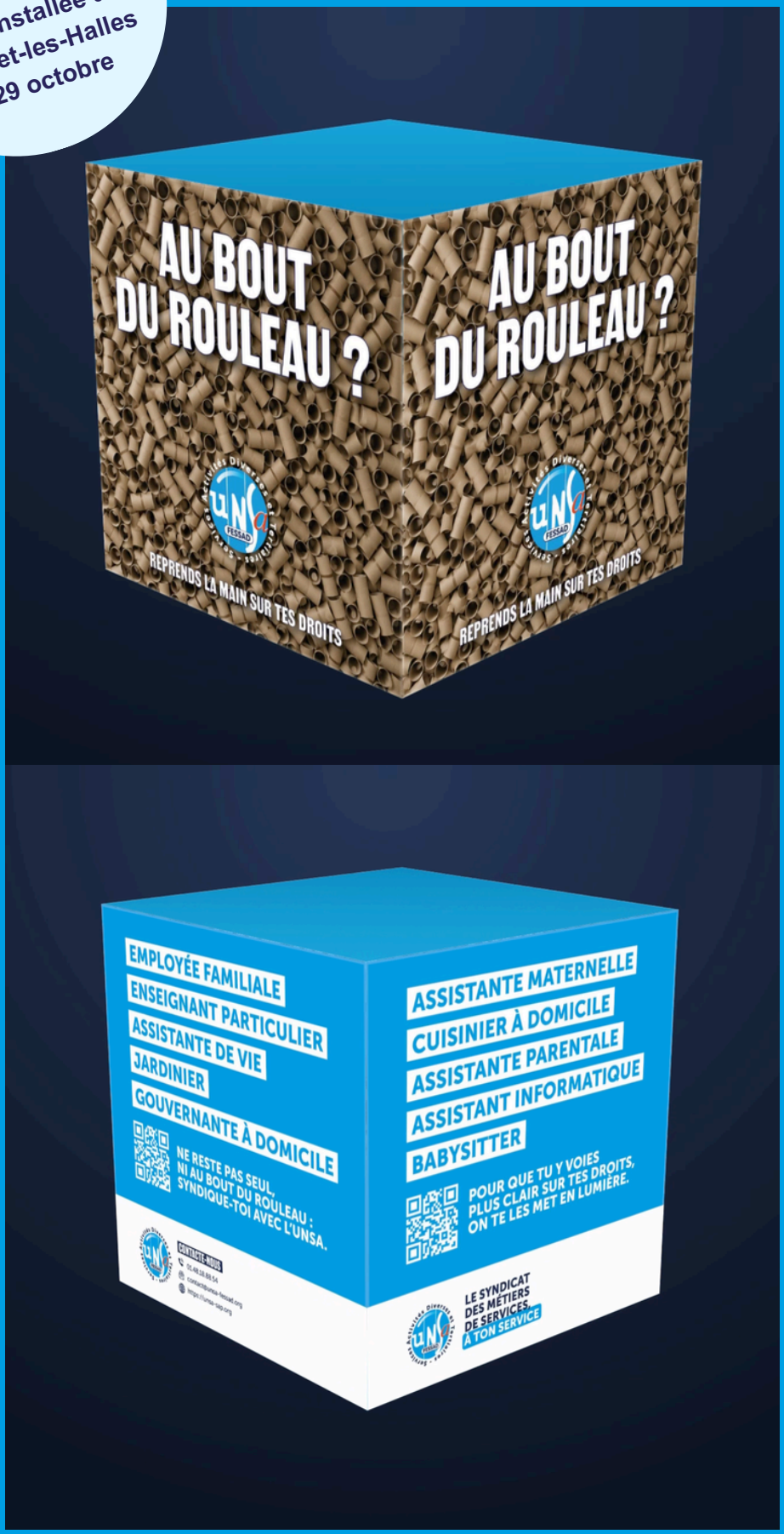
Un projet éthique jusqu'au bout... des rouleaux



Hors de question pour le syndicat et Studio Pommes, responsables du projet, de déposer à la déchetterie la plus proche ces milliers de rouleaux fabriqués en Île-de-France exprès pour l’occasion.

Ces rouleaux vont donc connaître une très belle seconde vie. Ils vont être répartis entre une quinzaine d’associations ayant manifesté un intérêt pour leur revalorisation.
Un donation rendue possible grâce à Muto, une entreprise francilienne de l’Économie Sociale et Solidaire qui récupère des structures éphémères, souvent issues de l’évènementiel pour en faire don à des associations partenaires.

Maquette de la structure réalisée sur mesure et qui sera installée à Châtelet-les-Halles le 29 octobre



CONTACTS PRESSE

STUDIO POMMES
06 73 16 29 13
elisa@studiopommes.fr

UNSA FESSAD
06 86 20 06 43
lisa.chauvineau@unsa-fessad.org